

**FR**

***ANNEXE***

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

**ARVO XY PE**

**Type(s) de produit**

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à  
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro d'autorisation:** 344/20/L-000

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** LU-0024339-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	ARVO XY PE O2 SAFE 7.4 SANISWISS SANITIZER AUTOMATE SPRAY OXY PAE WPB-7
---------------------------------	---

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	STOCKMEIER FRANCE SAS
	Adresse	3 rue de la Buhotière 35091 RENNES France
Numéro de l'autorisation		344/20/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0024339-0000
Date de l'autorisation		06/11/2020
Date d'expiration de l'autorisation		05/06/2029

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	STOCKMEIER FRANCE SAS
Adresse du fabricant	3, rue de la Buhotière - Saint-Jacques de la Lande BP 89152 35091 Rennes CEDEX 9 France
Emplacement des sites de fabrication	STOCKMEIER FRANCE SAS site 1 3, rue de la Buhotière - Saint-Jacques de la Lande BP 89152 35136 Rennes France
	STOCKMEIER FRANCE SAS site 2 rue des Criquiers 60220 Formerie France

Nom du fabricant	STOCKMEIER Chemie Eilenburg
Adresse du fabricant	Gustav-Adolf-Ring 5 04838 Eilenburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	STOCKMEIER Chemie Eilenburg site 1 Gustav-Adolf-Ring 5 04838 Eilenburg Allemagne

Nom du fabricant	STOCKMEIER Chemie GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Am Stadtholz 37 33609 Bielefeld Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	STOCKMEIER Chemie GmbH & Co. KG site 1 Am Stadtholz 37 33609 Bielefeld Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA
Adresse du fabricant	Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles Belgique
Emplacement des sites de fabrication	SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA site 1 Solvay Interlox Limited, Baronet Road, Solvay

House WA4 6HA Warrington, Cheshire Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA site  
2 Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2  
45910 VOIKKAA Finlande

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL  
SA site 3 Solvay Chemicals GmbH Germany,  
KOETHENSCHER STRASSE 13, 06406 BERNBURG  
Allemagne

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA site  
4 Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6  
57013 ROSIGNANO SOLVAY LI Italie

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA site  
5 Solvay Chemie SA Belgium, RUE SOLVAY, 39  
5190 Jemeppe-sur-Sambre Belgique

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA site  
6 Solvay Chemie SA Belgium, SCHELDELAAN 600,  
HAVEN 725 2040 ANTWERPEN Belgique

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA  
site 7 Solvay Interlox Produtos Peroxidados SA, RUA  
ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625106 POVOA DE  
SANTA IRIA Portugal

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		substance active	7722-84-1	231-765-0	7,44

### 2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: AL - Autre liquide prêt-à-l'emploi

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	<p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313: If eye irritation persists: Get medical advice/attention.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage)..</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage)..</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Pulvérisation des surfaces, TP2**

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectants pour sanitaires, surfaces, équipements et meubles sans contact direct avec les denrées alimentaires dans les milieux médicaux et hospitaliers, paramédicaux, institutionnels, tertiaires, hôtels, salles de sport et vestiaires...
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Bacille de la tuberculose Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Spores bactériennes Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Virus
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Secteur médical et collectivités
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Pulvérisation des surfaces dures et textiles
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi (100 % v/v) Temps de contact: Bactéries, levures et champignons : 15 min Spores bactériennes : 60 min Virus : 60 min Conditions d'emploi: Température ambiante Taux d'application : 50 ml/m2 maximum Secteur médical : conditions de propreté Collectivités : conditions de saleté (sauf activité sporicide)
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels

Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> <li>°Bouteilles avec spray en PEHD de 500, 750, 1000 mL</li> <li>°Bouteille opaque en PEHD de 1 L</li> <li>°Jerrycan opaque en PEHD de 2, 5, 10 et 20 L</li> <li>°Sacs en PE de 2,5 L</li> <li>°Cuves en PEHD de 220 L et 1000 L (kit de soutirage inclus)</li> </ul>
-------------------------------------	--

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides au moins pendant le temps de contact requis (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon humide).
- Pour le secteur médical, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.
- Pour le secteur médical, du fait d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces rentrant en contact avec les patients / personnel soignant ou les surfaces fréquemment touchées par différentes personnes.
- Pour les activités sporicide et tuberculocide, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.
- Pour la désinfection des surfaces dures, le produit a été testé contre les souches additionnelles bactériennes *Listeria*, *Salmonelle* et *Légionnelle*, et les souches additionnelles virales *Influenza H1N1*, *MVA virus*, *Coronavirus humain* et *Pseudorabies virus*.

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application, l'exposition faciale aux aérosols générés doit être limitée par l'utilisation d'équipements de protection individuelle et par l'application de mesures de gestion des risques :
    - o minimisation des éclaboussures et des déversements (durant la phase de chargement du produit) ;
    - o protection des yeux (lunettes de protection) ;
    - o formation du personnel sur les bonnes pratiques.
  - Interdire l'accès au grand public pendant l'application.
  - Après le temps de contact requis, rincer à l'eau potable ou essuyer ou laisser sécher les surfaces traitées.
- Hôpitaux :
- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 4, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.
  - L'accès à la pièce pour le grand public est autorisé après la phase de rinçage, d'essuyage ou de séchage des surfaces traitées.
- Milieu médical :
- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 4, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.
  - Respecter un délai de réentrée de minimum 58 min dans la pièce traitée après la phase de rinçage ou d'essuyage ou après séchage complet des surfaces traitées.
- Ou
- S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m<sup>3</sup> par l'utilisation d'un détecteur de H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.
- Hôtels et garderies :
- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 40, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.
  - Respecter un délai de réentrée de minimum 125 min dans la pièce traitée après la phase de rinçage ou d'essuyage ou après séchage complet des surfaces traitées.
- Ou
- S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m<sup>3</sup> par l'utilisation d'un détecteur de H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.

#### 4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Pulvérisation des surfaces, TP4**

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectants des locaux (y compris les cuisines centrales collectives) et équipements pour la production de denrées alimentaires (y compris l'eau potable) destinées à la consommation humaine et animale
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Spores bactériennes Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Virus
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur



	Industries agro-alimentaires et cuisines centrales collectives
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces dures et textiles
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi (100 % v/v) Temps de contact: Bactéries, levures et champignons : 15 min Spores bactériennes : 60 min Virus: 60 min Conditions d'emploi: Température ambiante Taux d'application : 50 ml/m <sup>2</sup> maximum Conditions de saleté (sauf activité sporicide)
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	°Bouteilles avec spray de 500, 750, 1000 mL en PEHD °Bouteille opaque en PEHD de 1 L °Jerrycan opaque en PEHD de 2, 5, 10 et 20 L °Sacs en PE de 2,5 L °Cuves en PEHD de 220 L et 1000 L (kit de soutirage inclus)

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides au moins pendant le temps de contact requis (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon humide).
- Pour l'activité sporicide, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.
- Pour la désinfection des surfaces dures, le produit a été testé contre les souches additionnelles bactériennes *Listeria*, *Salmonelle* et *Légionnelle*, et les souches additionnelles virales *Influenza H1N1*, *MVA virus*, *Coronavirus humain* et *Pseudorabies virus*.

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application, l'exposition faciale aux aérosols générés doit être limitée par l'utilisation d'équipements de protection individuelle et par l'application de mesures de gestion des risques :
    - o minimisation des éclaboussures et des déversements (durant la phase de chargement du produit) ;
    - o protection des yeux (lunettes de protection) ;
    - o formation du personnel sur les bonnes pratiques.
  - Interdire l'accès au grand public pendant l'application.
  - Après le temps de contact requis, rincer à l'eau potable ou essuyer ou laisser sécher les surfaces traitées.
- Petites cuisines :
- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 10, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.
  - Respecter un délai de réentrée de minimum 29 min dans la pièce traitée après la phase de rinçage ou d'essuyage ou après séchage complet des surfaces traitées.
- Ou
- S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m<sup>3</sup> par l'utilisation d'un détecteur de H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.
- Cantines :
- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 10, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.

- Respecter un délai de réentrée de minimum 39 min dans la pièce traitée après la phase de rinçage ou d'essuyage ou après séchage complet des surfaces traitées.

Ou

- S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m<sup>3</sup> par l'utilisation d'un détecteur de H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.

Industrie agro-alimentaire :

- Porter un équipement de protection respiratoire (facteur de protection de 4, type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit incluant la phase de rinçage ou d'essuyage.

- Respecter un délai de réentrée de minimum 15 min dans la pièce traitée après la phase de rinçage ou d'essuyage ou après séchage complet des surfaces traitées.

Ou

- S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m<sup>3</sup> par l'utilisation d'un détecteur de H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.

#### **4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **4.3. Description de l'utilisation**

**Tableau 3. Désinfection par brumisation, TP2**

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection de pièces
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Mycobactéries Stade de développement: aucune donnée  Nom scientifique: autre:

	<p>Nom commun: autre: Spores bactériennes Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Virus</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>Secteur médical et collectivités</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Brumisation</p> <p>Description détaillée: Désinfection par voie aérienne (brumisation)</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Nombre et fréquence des applications: 12 mL de produit /m3 en combinaison avec un brumisateur: Nébulisation à froid Taille des gouttelettes : 5-10 µm Volume de la pièce compris entre 30 et 150 m3 Temps de contact 2h pour bactéries, levures et champignons 3h pour les spores bactériennes 3h pour les virus 4h pour les mycobactéries et les virus Conditions d'emploi Température ambiante Humidité : 40 - 80 %</p> <p>6,5 mL de produit /m3 en combinaison avec un brumisateur: Nébulisation à froid Taille des gouttelettes : 5-10 µm Volume de la pièce compris entre 4 et 150 m3 Temps de contact 3h pour les bactéries, spores bactériennes, levures, champignons, mycobactéries et virus Conditions d'emploi Température ambiante Humidité : 51 - 53 %</p> <p>Secteur médical : conditions de propreté Collectivités : conditions de saleté</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>°Bouteilles : 1L en PEHD</p> <p>°Bidons : 2, 5, 10 et 20 L en PEHD</p> <p>°Sacs en PE de 2,5 L</p> <p>°Cuves en PEHD de 220 L et 1000 L (kit de soutirage inclus)</p>

---

#### **4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Pour le secteur médical et le cas échéant pour le secteur des collectivités (activités virucide et mycobactéricide), nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.
  - Le temps de contact débute lorsque le volume total de produit a diffusé dans la pièce.
  - A la dose d'application de 6,5 ml/m<sup>3</sup>, le produit a été testé contre la souche additionnelle Coronavirus humain.
  - A la dose d'application de 12 ml/m<sup>3</sup> (temps de contact 3H ; domaine médical/propreté et collectivités/saleté), le produit a été testé contre la souche virale additionnelle ECBO.
  - A la dose d'application de 12 ml/m<sup>3</sup> (temps de contact 3H ; domaine médical/propreté et collectivités/saleté), le produit a été testé contre les souches bactériennes additionnelles Listeria et Salmonelle.
  - A la dose d'application de 12 ml/m<sup>3</sup> (temps de contact 4H ; domaine médical & collectivités/propreté), le produit a été testé contre les souches virales additionnelles Influenza H1N1, Herpes Simplex Type 1, Pseudorabies virus, MVA virus, Coronavirus humain et Rotavirus.
  - L'utilisateur doit toujours effectuer au préalable une validation microbiologique de la désinfection dans les locaux à désinfecter (ou dans un local standard approprié, le cas échéant) avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces locaux peut être établi et utilisé par la suite.
- A titre d'exemple, à la dose d'application de 6,5 ml/m<sup>3</sup> à température ambiante, l'efficacité du produit a été démontrée selon la norme EN 17272 avec un débit de 1,2 L/H.

#### **4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

##### **4.3.3. Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Appliquer le produit dans des pièces rendues hermétiques.
- Pendant le chargement du brumisateur, l'exposition faciale aux aérosols générés doit être limitée par l'utilisation d'équipements de protection individuelle et par l'application de mesures de gestion des risques :
  - o minimisation des éclaboussures et des déversements ;
  - o protection des yeux (lunettes de protection) ;
  - o formation du personnel sur les bonnes pratiques.
- Interdire l'accès au grand public pendant l'application.
- Un délai de réentrée est requis pour l'applicateur ou le grand public entrant dans une pièce traitée, après le temps de contact requis :
  - o un minimum de 3h09 si le système de ventilation ne peut être réactivé sans entrer dans la pièce traitée.
  - o un minimum de 2h37 si le système de ventilation peut être réactivé sans entrer dans pièce traitée.

##### **4.3.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

##### **4.3.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

##### **4.3.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.4. Description de l'utilisation

**Tableau 4. Désinfection par brumisation, TP4**

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection de pièces
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Spores bactériennes Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Mycobactéries Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: Nom commun: autre: Virus</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>Industries agro-alimentaires et cuisines centrales collectives</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Brumisation</p> <p>Description détaillée: Désinfection par voie aérienne (brumisation)</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Nombre et fréquence des applications: 12 mL de produit /m3 en combinaison avec un brumisateur: Nébulisation à froid Taille des gouttelettes : 5-10 µm Volume de la pièce compris entre 30 et 150 m3 Temps de contact 2h pour bactéries, levures et champignons 3h pour les spores bactériennes 3h pour les virus 4h pour les mycobactéries et les virus Conditions d'emploi Température ambiante Humidité : 40 - 80 %</p> <p>6,5 mL de produit /m3 en combinaison avec un brumisateur: Nébulisation à froid</p>

	Taille des gouttelettes : 5-10 µm Volume de la pièce compris entre 4 et 150 m3 Temps de contact 3h pour les bactéries, spores bactériennes, levures, champignons, mycobactéries et virus Conditions d'emploi Température ambiante Humidité : 51 - 53 %  Collectivités : conditions de propreté
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	°Bouteilles : 1L en PEHD °Bidons : 2, 5, 10 et 20 L en PEHD °Sacs en PE de 2,5 L °Cuves en PEHD de 220 L et 1000 L (kit de soutirage inclus)

#### 4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- A la dose d'application de 6,5 ml/m3, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.
  - Le temps de contact débute lorsque le volume total de produit a diffusé dans la pièce.
  - A la dose d'application de 6,5 ml/m3, le produit a été testé contre la souche additionnelle Coronavirus humain.
  - A la dose d'application de 12 ml/m3 (temps de contact 3H ; conditions de saleté), le produit a été testé contre la souche virale additionnelle ECBO.
  - A la dose d'application de 12 ml/m3 (temps de contact 3H ; conditions de saleté), le produit a été testé contre les souches bactériennes additionnelles Listeria et Salmonelle.
  - A la dose d'application de 12 ml/m3 (temps de contact 4H ; conditions de propreté), le produit a été testé contre les souches virales additionnelles Influenza H1N1, Herpes Simplex Type 1, Pseudorabies virus, MVA virus, Coronavirus humain, et Rotavirus.
  - L'utilisateur doit toujours effectuer au préalable une validation microbiologique de la désinfection dans les locaux à désinfecter (ou dans un local standard approprié, le cas échéant) avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces locaux peut être établi et utilisé par la suite.
- A titre d'exemple, à la dose d'application de 6,5 ml/m3 à température ambiante, l'efficacité du produit a été démontrée selon la norme EN 17272 avec un débit de 1,2 L/H.

#### 4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.4.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer le produit dans des pièces rendues hermétiques.
- Pendant le chargement du brumisateur, l'exposition faciale aux aérosols générés doit être limitée par l'utilisation d'équipements de protection individuelle et par l'application de mesures de gestion des risques :
  - o minimisation des éclaboussures et des déversements ;
  - o protection des yeux (lunettes de protection) ;
  - o formation du personnel sur les bonnes pratiques.
- Après le temps de contact requis, rincer à l'eau potable ou essuyer ou laisser sécher les surfaces traitées.
- Interdire l'accès au grand public pendant l'application.
- Un délai de réentrée est requis pour l'applicateur ou le grand public entrant dans la pièce traitée, après le temps de contact requis :
  - o un minimum de 3h09 heures pour les usages « cuisines et cantines » et 3h30 pour les usages « industries alimentaires » si le système de ventilation ne peut être réactivé sans entrer dans la pièce traitée.
  - o un minimum 20 min pour les usages « cuisines et cantines » et 6 min pour les usages « industries alimentaires » si le système de ventilation peut être réactivé sans entrer dans pièce traitée.

---

**4.4.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

**4.4.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

**4.4.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).
- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Se référer aux conditions d'utilisation spécifique par usage

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison (Tel.: 8002-5500).
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison (Tel.: 8002-5500) ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tel.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans des circuits de collectes appropriés.
- Ne pas rejeter les restes de produit sur le sol, dans les eaux de surface, la canalisations (égouts, toilettes...) ou les égouts.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans
- Protéger du gel

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.



---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.